



ALGERIE TELECOM EPE/SPA  
DIRECTION OPERATIONNELLE DE TIPASA

Réf: AT/DO-TIP/SD F.S/DEP. ACHA.LOG /N°3/2020

TIPASA le: 25/02/2020

A

Mr. BENSALAH AHMED.

**Objet :** Mise en Demeure N°01.

Suite à votre absence injustifié sur certains sites concernés par les travaux de nettoyage et désherbages, relevant du centre de maintenance et production de CHERCHELL, et ça malgré plusieurs recommandations du bureau chargé de l'hygiène et sécurité ainsi le service de la Logistique de la sous direction Fonction Support de la DO Tipasa .

A cet effet, je vous mets en demeure, afin de justifier votre absence depuis le 01.02.2020 à ce jour, toute en respectant le délai de huit jours après la publication dans le site WEB d'Algérie Telecom de la présente mise en demeure.

Faute de quoi, je serais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.

*P. 130*  
IMOULOUDENE Abderrahmane  
Sous Directeur  
Technique  
D.O - TIPASA